



FORMATION CONTINUE 2025

E LEARNING DROIT FISCAL

LE CONTRÔLE FISCAL DE A à Z

Du 29 septembre au 19 décembre 2025

Durée : 3h

Formation proposée par LegalFamily en collaboration avec :

**Me Vincent MONTAGNE
Avocat fiscaliste
Barreau de Lyon**

150€ la séance

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Identifier les étapes clés d'un contrôle fiscal et leurs incidences pratiques
- Connaître les droits et obligations du contribuable et de l'administration
- Comprendre les différentes procédures applicables, leurs délais et leurs conséquences
- Anticiper les sanctions et mettre en place une stratégie de réponse et de recours adaptée.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I – Les moyens d'investigation de l'administration fiscale

II – Les vérifications de l'administration fiscale – Les caractéristiques communes

III – Les vérifications de comptabilité

IV – L'examen contradictoire de la situation personnelle

V – Le délai de reprise de l'administration fiscale

VI – La procédure de rectification de droit commun

VII – La procédure d'imposition d'office

VIII – Les sanctions

IX – Le recouvrement de l'impôt

X – Le contentieux fiscal

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, tutoriels (lecture commentée d'un bilan, d'un compte de résultat, analyse de bilans originaux...)

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas
Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.
Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence et suivi des apprenants : *La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.*

Conditions générales de vente : *Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.*

Modalités d'assistance : *Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / marion.sourd@legalfamily.fr)*

Accès aux personnes en situation de handicap : *Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école*

puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@efa-toulouse.fr
05 61 53 58 52